

ASSEMBLÉE NATIONALE

REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES FAUTEUILS ROULANTS PAR L'ASSURANCE
MALADIE - (N° 626)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 6

présenté par

Mme Loir, M. Ménagé, Mme Bamana, M. Bentz, M. Bernhardt, Mme Delannoy, M. Dussausaye,
M. Florquin, M. Frappé, Mme Dogor-Such, Mme Levavasseur, M. Lioret, Mme Mélin, M. Muller,
Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.